



Ramoneur

Document réalisé par la MIP de Louhans (www.mip-louhans.asso.fr)

avec la collaboration de formateurs et de professionnels

Décembre 2011

Fonctions



Pour faire face à la hausse des prix de certains combustibles, de nombreuses personnes se tournent vers des solutions alternatives moins onéreuses. On assiste notamment à une recrudescence des systèmes de chauffage au bois.

Le métier de ramoneur est donc toujours d'actualité. Finie l'image d'Epinal du ramoneur couvert de suie se promenant sur les toits son hérisson à la main. Un ramoneur aujourd'hui est un professionnel et un technicien spécialiste des conduits de cheminée, équipé d'appareils de mesure et de contrôle. Il établit un diagnostic, propose des solutions. Il a également un rôle important de conseil et de prévention.

Un ramoneur intervient sur différents types d'installation : cheminées (ouvertes ou avec un insert), poêles à bois ou à granulés, chaudières (à bois, au fioul, au gaz...), fourneaux, incinérateurs, gaines de ventilation, conduits de climatisation... C'est un professionnel polyvalent. Il travaille en respectant des normes imposées par la Loi, normes qui évoluent avec le temps et que le ramoneur doit connaître. Il doit donc bien suivre les évolutions techniques et se former tout au long de sa carrière.

La profession de ramoneur est réglementée (il faut des diplômes spécifiques pour exercer) et le ramonage est obligatoire (obligation légale, mais aussi à la demande des assurances).

Le ramonage

Le 1er rôle d'un ramoneur est de nettoyer les installations et d'en contrôler le bon fonctionnement afin d'éviter tout risque d'incendie (le ramonage est la meilleure prévention contre le feu) ou d'intoxication au monoxyde de carbone, mais aussi de lutter contre la pollution atmosphérique. Il a donc une grande responsabilité. Un conduit de cheminée évolue avec le temps : il peut s'encrasser, s'abîmer, se fissurer... C'est pourquoi son entretien doit être régulier et effectué par un professionnel.

Si le principe du nettoyage est le même pour tous les combustibles, on distingue le ramonage des cheminées et poêles à bois de celui des installations au fuel, mazout et gaz.

Un ramonage s'effectue en quatre temps :

- Vérifier la vacuité du conduit
- Brosser le conduit au hérisson
- Vérifier l'état du conduit
- Faire un contrôle du tirage (si nécessaire)

Les étapes du ramonage d'une cheminée de chauffage au bois

Tout commence par une phase de diagnostic. Le ramoneur observe l'installation, réfléchit à la meilleure façon de procéder...

Une cheminée se compose de trois grandes parties : le conduit, l'avaloir et le foyer. Pour un ramonage complet, elles doivent toutes être nettoyées.

1 C'est par le conduit que s'évacuent les gaz de combustion. Il peut donc y avoir de l'accumulation de suie et de créosote (des matériaux goudronneux) sur la paroi.

Le ramonage s'effectue par le haut ou par le bas en fonction du conduit, du toit, du temps et de l'habitude du ramoneur :

- Le ramonage par le toit est la technique traditionnelle et nécessite de prendre des précautions pour travailler en toute sécurité.
- Les jeunes ramoneurs apprennent la technique du ramonage par le bas, c'est-à-dire à partir du foyer.

Le ramoneur utilise un ou plusieurs hérissons de différents diamètres en nylon ou en fer selon le conduit. Il prolonge la brosse à l'aide de plusieurs perches flexibles (qui permettent d'épouser les différents angles) qui se vissent pour atteindre la longueur nécessaire. Le ramoneur passe la brosse à plusieurs reprises à l'intérieur du conduit, de bas en haut.

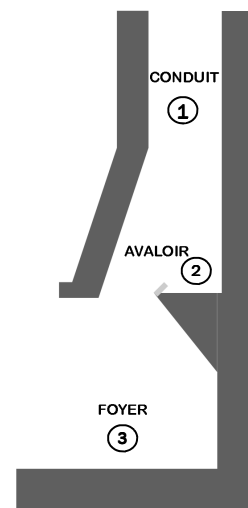
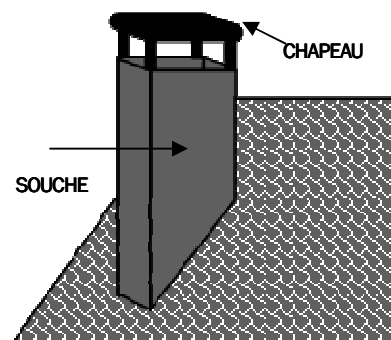
La suie et autres impuretés tombent. Elles donnent des informations au ramoneur sur l'utilisation de la cheminée : une suie fine par exemple est signe que le bois brûlé est bien sec. Les suies sont ensuite enlevées par un aspirateur professionnel.

Le ramoneur doit travailler proprement et protéger la pièce où se trouve la cheminée. Il pose des bâches pour protéger les meubles des poussières et des impuretés.

2 L'avaloir (ou hotte ou chambre à fumée) est une partie cachée de la cheminée. C'est un endroit difficile d'accès et souvent négligé qui représente un véritable danger : un feu de cheminée peut facilement commencer dans l'avaloir sans qu'on ne s'en aperçoive, une obturation par des suies ou par des débris (oiseau mort par exemple) peut provoquer un défaut de tirage et une intoxication des personnes par les gaz de combustion.

L'avaloir doit être démonté pour être nettoyé (c'est souvent indispensable pour accéder au conduit).

3 Le foyer (ouâtre ou chambre à combustion) est la partie visible du foyer où le bois brûle. Il est facile d'accès. Le ramoneur vérifie son état, retire les cendres et le nettoie.



● Le test de vacuité

Le ramoneur vérifie que le conduit n'est pas bouché par un oiseau mort, un nid, un essaim, des débris, une tuile... ce qui pourrait réduire ou empêcher l'évacuation des fumées. Il peut soit s'en assurer visuellement à l'aide d'une lampe ou un miroir, soit, si le conduit est étroit ou si le ramoneur détecte un problème, en montant sur le toit et en utilisant une caméra vidéo. Cette caméra lui permettra également de contrôler l'état des parois (fissures, trous, usure...). Il vérifie aussi l'état de la souche et du chapeau (voir schéma p.1).

● La fin de l'intervention

Lorsqu'il a terminé, le ramoneur retire les bâches, enlève les poussières...

Il délivre ensuite un « certificat de ramonage » qu'il remet au client dans lequel il note ses observations, les anomalies constatées... Ce certificat, qu'il signe, engage sa responsabilité. Il explique au client ce qu'il a constaté. Un ramoneur doit être un bon communicant.

Le ramoneur est tenu de signaler les installations défectueuses ou non conformes à l'autorité responsable (propriétaire, gestionnaire d'immeuble, mairie...). Il envoie alors un rapport détaillé et fixe un délai pour remédier aux défauts constatés. Lorsque le danger est trop important, il peut interdire l'utilisation de la cheminée.

Le ramonage, c'est aussi :

- Le nettoyage des chaudières : démontage, nettoyage des brûleurs, brosseage... Des connaissances en électricité sont nécessaires.
- L'entretien des systèmes de climatisation

Le matériel du ramoneur

- Brosses diverses (brosse, hérisson, écouvillon...)
- Echelle
- Boule de ramonage
- Aspirateur
- Appareils de mesure (dépression, rendement, combustion)
- Véhicule
- Vidéo-caméra (pour l'inspection des conduits)
- Cannes de ramonage (grandes perches)
- Débistreuse
- Fumigènes
- Produits de nettoyage
- Petit outillage
- Bâches de protection ou draps
- Balai, balayette

Lionel, ramoneur depuis 20 ans

Lionel nous accueille chez lui en compagnie de sa femme. Il a d'abord été cuisinier avant de s'installer comme ramoneur il y a une vingtaine d'années. « Mais je connaissais bien le métier, mon père étant ramoneur, explique-t-il. C'est d'ailleurs un métier qui traditionnellement se transmet beaucoup de père en fils. C'est souvent une histoire de famille : j'ai eu mon neveu comme apprenti, ma nièce m'a accompagné pendant un mois, ma femme m'a aussi aidé... »

Lionel a appris son métier sur le tas. « Aujourd'hui il existe des formations. La profession s'organise grâce notamment à des actions menées en Alsace et Haute-Savoie. Et c'est une très bonne chose. »

Bien qu'installé en Bresse, Lionel part la semaine travailler en Haute-Savoie. « C'est ma région d'origine, j'ai choisi de m'installer ici il y a quelques années pour des raisons familiales. Mais je continue d'aller en Haute-Savoie, car c'est là que se trouvent mes clients. Le ramonage doit se faire régulièrement, j'ai donc certains clients depuis des années et je les ai gardés quand j'ai déménagé. J'interviens aussi ici, mais les gens ont moins l'habitude de faire appel à un ramoneur pour leurs installations. Ils sont moins sensibilisés aux dangers qu'elles peuvent représenter. » Le ramonage est très important et obligatoire. « Les gens ignorent ou choisissent d'ignorer que le ramonage est obligatoire, rappelle Lionel. C'est pourtant indispensable pour des raisons de sécurité : une installation non ramonée ou mal ramonée peut prendre feu ou rejeter du monoxyde de carbone, insiste Lionel. Dans la loi, il est dit qu'une installation au bois doit être ramonée deux fois par an, les installations au fioul ou au gaz une fois par an. Les gens voient ça comme une contrainte et beaucoup le font eux-mêmes sans avoir les connaissances requises. Mais ils se mettent en danger et ne sont pas en règle vis-à-vis de leur assurance. »

Lorsqu'on lui signale que 37 ramoneurs sont recensés en Saône-et-Loire, il soupire : « ce n'est pas beaucoup étant donné la superficie du département. Ils devraient être plus nombreux si tous les utilisateurs de cheminées respectaient la Loi. »

Malgré cela, les débouchés sont importants et un ramoneur ne connaît pas la crise. Pour preuve, le carnet de rendez-vous de Lionel est rempli deux à trois mois à l'avance. « Je fais des ramonages toute l'année. Mes délais sont plus importants à partir de mi-août : les clients qui n'ont pas encore fait leur ramonage s'en inquiètent en voyant l'automne arriver. »

Les clients, à 98% des particuliers, sont souvent les mêmes d'une année sur l'autre et, depuis 20 ans qu'il exerce, Lionel a un fichier de clients bien fourni. « Pour autant, je ne refuse pas les nouveaux clients. C'est le moyen de voir de nouvelles personnes, de nouvelles installations... » Le téléphone sonne d'ailleurs à plusieurs reprises pendant notre entretien pour des rendez-vous. « Il a des appels même le dimanche », nous confie sa femme.

Fort de son expérience et de son carnet de rendez-vous bien rempli, Lionel peut se permettre de poser certaines limites : « je n'interviens ni le samedi ni le dimanche et je m'autorise à refuser certains types d'intervention. Aujourd'hui, je fais à 80% du ramonage d'installations qui fonctionnent au bois, un peu de fioul aussi. Certains de mes collègues proposent plus de services : nettoyage de hottes dans des restaurants, tubage, entretien de VMC... Ce sont des choses que j'ai pu faire à certaines époques, j'ai même fait un peu de maçonnerie quand j'installais des conduits de cheminée, aujourd'hui je n'en ai plus envie. Mais c'est mon choix. »

La relation avec la clientèle est primordiale. « Le bouche-à-oreilles est très important dans ce métier : un tel vous a trouvé bien, il va en parler à son voisin ou à un ami... Le nom et la réputation comptent beaucoup. J'ai ainsi pu bénéficier de la renommée de

Ⓜ Les autres techniques du ramoneur

Si certains ramoneurs ne font que du ramonage, d'autres font, en plus, du débistrage, du tubage, réalisent des tests d'étanchéité, vérifient la conformité des installations, font des expertises pour des assurances ou des tribunaux... Un ramoneur n'utilise pas systématiquement ces techniques. Elles s'avèrent par contre indispensables en cas de dysfonctionnements, de remise en service d'une cheminée inutilisée depuis des années, tous les 2-3 ans sur certains conduits, suite à un sinistre, un changement de locataire...

● Le contrôle de la conformité de l'installation

Lorsqu'il intervient pour la première fois chez un client, le ramoneur vérifie l'installation :

- Pour une installation gaz collective dans un immeuble par exemple, il regarde s'il y a une trappe de ramonage et s'il pourra donc intervenir. S'il n'a pas accès à cette trappe (trappe cachée derrière une cuisine aménagée ou sous le carrelage...), il ne pourra pas récupérer les suies et vérifier le bon état du conduit. Le ramoneur doit alors faire remonter le problème au propriétaire ou au syndic.
- Le ramoneur contrôle également la présence de grilles de ventilation dans la pièce et vérifie qu'elles ne soient pas bouchées.
- Il vérifie la conformité de l'installation : par exemple des appareils peuvent être raccordés à des conduits inadaptés. Il rassemble des informations sur le conduit : nature, type, hauteur, tracé...

● Le contrôle d'étanchéité

Ce test permet de détecter des fuites (fissures dans la paroi) et ainsi d'éviter les risques d'intoxication. Pour cela, le ramoneur peut utiliser une cartouche fumigène ou, de plus en plus fréquemment une caméra vidéo.

● Le débistrage

Du bistre (une sorte de goudron épais et dur) peut se former sur les parois à cause d'une mauvaise combustion du bois. Il ne peut pas être retiré manuellement avec le hérisson. Le ramoneur utilise alors une machine appelée débistreuse : entraînée par un moteur électrique, une canne surmontée d'une tête spéciale (une masselotte) monte en tournant dans le conduit pour enlever le bistre.

Le débistrage est souvent suivi par un test d'étanchéité car le bistre rongé les parois.

● Le tubage, le chemisage

Un ramoneur peut aussi procéder à des travaux de réparation et d'entretien :

- Chemisage : il dépose un enduit sur les parois intérieures d'un conduit et sur toute sa hauteur. Cela apporte une meilleure étanchéité, une amélioration de la résistance thermique...
- Tubage : il monte des tubes dans les conduits.
- Cerclage : pour consolider le conduit.

! Aucun diplôme n'est exigé pour faire de la « Fumisterie » (l'art d'installer et de réparer des conduits). De nombreux ramoneurs proposent cette activité.

La prévention et l'information

• **Prévention des incendies et des risques d'intoxication** : le rôle du ramoneur est très important, car il est souvent le seul professionnel à intervenir sur ce type d'installation. Il vérifie l'état du système (usure des accessoires...), repère les défauts et les problèmes de l'installation (poêle surdimensionné, arrivée d'air insuffisante...). Il doit expliquer aux utilisateurs les dangers potentiels que représentent leur cheminée ou poêle et les bonnes pratiques à avoir (chaufferie qui doit rester propre et ventilée...). Il doit aussi les sensibiliser sur les conséquences que leurs négligences pourraient avoir et sur leurs obligations vis-à-vis de la Loi et des assurances (fréquence des ramonages).

• **Information** : un ramoneur ne pointe pas seulement les anomalies, il les explique et apporte des solutions. Il doit pouvoir répondre aux questions des clients, les conseiller sur la meilleure manière d'utiliser leur installation, les matériaux les mieux adaptés (tel bois est à privilégier plutôt que tel autre...), les économies qu'ils peuvent réaliser grâce à de meilleures pratiques... Pour répondre à toutes ces interrogations, un ramoneur doit avoir de solides connaissances techniques. Une mauvaise information pourrait avoir de lourdes conséquences.

Conditions de Travail

- Le métier de ramoneur reste physique : travail en hauteur (avec risque de chute, de glissade...), mouvements répétitifs (qui sollicitent le dos, les épaules, les coudes, les genoux, les poignets), postures difficiles (accroupi, torsion du dos...), transport du matériel (gros aspirateur, outils...). Il ne faut donc pas avoir le vertige, être claustrophobe, avoir des problèmes de dos et d'épaules...
- C'est un métier où il y a beaucoup de saletés (poussières, suies...). Un ramoneur doit prendre certaines précautions (gants, masque...), car les suies peuvent être cancérogènes. A éviter si l'on est asthmatique.
- Un ramoneur travaille essentiellement seul, il doit donc être très autonome. Mais il peut aussi travailler en équipe pour certaines interventions (travail nécessitant d'être deux, intervention sur une grosse installation...).
- Il se déplace beaucoup pour se rendre chez ses différents clients. Le permis est donc indispensable.
- Un ramoneur travaille toute l'année, mais son agenda est généralement surchargé au début de l'automne. La plupart des clients se préoccupent de faire faire un ramonage lorsqu'il commence à faire froid. Il intervient auprès de particuliers, de professionnels (hotte de restaurant, hôtels, boulangeries...) et de collectivités, comme les mairies.

Qualités requises

- Bonne condition physique pour pouvoir monter sur les toits, utiliser le héraisson...
- Etre organisé et rigoureux : un ramoneur doit travailler consciencieusement, ne rien oublier... Il engage sa responsabilité et doit assurer la protection du client et de ses biens.
- Autonome : un ramoneur travaille la plupart du temps seul, il doit savoir gérer son temps et ses différentes interventions.
- Etre un bon communicant : il doit établir facilement un bon contact avec la clientèle, mais aussi savoir lui donner des conseils, des explications...
- Avoir de bonnes connaissances techniques aussi bien en électricité (pour les chaudières), qu'en construction, chauffage...
- Soigneux : il ne doit pas abîmer les installations, il doit travailler proprement et protéger l'habitation des poussières et suies...

Salaire

Selon la convention collective des ouvriers d'entreprises du bâtiment de moins de 10 salariés (IDCC 1597), le salaire mensuel minimum en Bourgogne en 2009 était de 1 436, 31€ brut pour un ouvrier qualifié.

Marché de l'Emploi

Le ramonage offre d'importants débouchés (les compagnies d'assurances et les particuliers sont nombreux à faire appel aux ramoneurs). Un ramoneur peut exercer :

- Comme **salaré** dans une entreprise de ramonage.
 - Les entreprises de ramonage sont essentiellement composées de TPE (très petites entreprises).
 - Une qualification est indispensable (CTM minimum) pour trouver un emploi.
 - De nombreux ramoneurs sont embauchés suite à leur formation ou trouvent des postes grâce au bouche-à-oreille. Les employeurs passent peu par l'intermédiaire de Pôle Emploi, mais on peut tout de même trouver des offres (www.pole-emploi.fr avec l'intitulé « ramoneur » ou le code Rome F1603).
- Comme **artisan**.
 - Depuis la Loi Raffarin (en application depuis 1998), l'exercice de la profession de ramoneur est réglementée. Pour pouvoir s'installer comme ramoneur, il est obligatoire de posséder un diplôme de niveau V (CAP/BEP) dans la profession (voir rubrique « Formations ») OU justifier de 3 années d'expérience dans ce domaine. La loi précise que le ramonage ne peut être exercé que par une personne qualifiée professionnellement ou sous le contrôle effectif et permanent de celle-ci (donc obligation de présence de la personne qualifiée sur le lieu du foyer à ramoner). Seule une personne qualifiée est habilitée à émettre un certificat de ramonage.
 - Il est conseillé de d'abord travailler plusieurs années comme salarié avant de s'installer à son compte.
 - S'installer à son compte nécessite de trouver une clientèle, de prendre une assurance, d'acheter du matériel et un véhicule et de gérer, en plus du travail de ramoneur, les devis, les factures, les relations clientèles, la gestion du personnel s'il en a, l'organisation du travail, la prise de rendez-vous...

▶ En Bourgogne, on compte 109 entreprises artisanales de ramonage dont 37 en Saône-et-Loire (*informations extraites du site www.ramoneur.fr*)

mon père. Pour faire ce métier, en plus d'une bonne technique, il faut être aimable, parler aux clients, expliquer...

« C'est un métier qui repose sur la confiance, mon mari entre dans l'intimité des gens », intervient sa femme. « C'est exactement ça. Comme j'interviens seulement en semaine, les clients qui travaillent n'hésitent pas à me laisser les clés. C'est plus agréable pour travailler que quelqu'un qui surveille tous vos gestes. »

Etre soigneux est également très important. « C'est d'ailleurs une qualité que mes clients disent apprécier chez moi. Je mets un point d'honneur à tout protéger : ramoner une cheminée, c'est très salissant et la suie, très volatile, a tendance à se poser un peu partout. Lorsque j'interviens pour effectuer un ramonage, je mets une grosse couverture tout autour de la cheminée. J'essaie de laisser la pièce la plus propre possible. »

Nous lui parlons de l'image du ramoneur que nous imaginons noir de la tête aux pieds. « Y'a pas plus propre qu'un ramoneur, dit en riant Lionel, c'est un métier qui nous oblige à nous laver tous les jours pour enlever les suies ! Certaines personnes ne supportent pas d'avoir les mains et parfois le visage noirs de suie, c'est une habitude. Le plus à craindre, c'est la suie qui se dépose dans les poumons. Aujourd'hui je mets un masque pour me protéger des poussières. Mais je ne l'ai pas toujours fait, c'est pour ça que j'ai quelques problèmes respiratoires. Les jeunes qui démarrent le métier en mettent systématiquement et c'est une très bonne chose. De plus en plus portent aussi des gants. Moi, je n'y arrive pas, donc je garde les mains noires », dit-il en riant.

Le métier de ramoneur reste difficile aussi à cause du travail en hauteur, des gestes répétitifs... « J'ai des problèmes au niveau des épaules comme tous les ramoneurs que je connais. Une bonne condition physique reste nécessaire. »

Lionel nous explique sa méthode de travail. « Une intervention chez un client me prend 1 heure environ en comptant le temps de déplacement, de sortir et ranger le matériel... Le ramonage en lui-même peut ne pas me prendre plus de 10 minutes, s'il n'y a pas de complications. »

Lorsqu'il arrive chez un client, Lionel commence par regarder l'installation. « J'interviens pour des cheminées, des poêles, des chaudières... C'est assez varié, aucune installation ne se ressemble, il faut toujours s'adapter. En ce moment, les gens s'équipent beaucoup de poêles fabriqués aux quatre coins du monde et utilisant des techniques différentes (bois en bûche ou décheté ou en granulé...). Aucun ne fonctionne et ne se démonte de la même manière, c'est parfois un véritable casse-tête, je dois trouver la solution. On voit aussi des aberrations : des conduits non adaptés à un appareil, des installations en mauvais état ou dangereuses. Lorsque j'interviens, j'engage ma responsabilité, je dois dire au client ce qu'il en est, signaler par exemple que le conduit est couvert de goudron et qu'il faut faire un débistrage pour éviter un feu de cheminée. C'est ensuite au client de décider de ce qu'il veut faire : prendre ou non un nouveau rendez-vous pour je fasse un débistrage à l'aide d'un appareil spécifique. J'ai très rarement eu à condamner une installation. Je me souviens d'une fois où j'ai interdit l'utilisation d'une cheminée, c'était trop dangereux, il fallait faire intervenir des professionnels pour remettre aux normes le conduit. Les clients ont d'abord protesté, puis m'ont finalement remercié en comprenant le danger auquel ils s'exposaient. »

Coût d'une installation

Pour s'installer à son compte, il faut prévoir d'acheter certaines choses indispensables :

- Un véhicule (type fourgonnette ou utilitaire)
- Divers matériels (échelles, héraissons, cannes, brosses, lampes, miroir...) pour 5 000€ environ
- Une caméra vidéo pour 5 000€ environ
- Des appareils spécifiques comme une débistruse (3 000€ environ)

Formations



Il existe très peu de formations de ramoneur en France. Seuls deux diplômes permettent, d'après les textes actuels, d'exercer :

- Le **CTM de Ramoneur** délivré par le réseau des **Chambres de Métier**. Ce diplôme de niveau V (CAP/BEP) est reconnu par les professionnels du secteur (il peut être suivi d'un BTM de niveau IV). Il peut se faire par apprentissage ou en contrat de professionnalisation.
- Le **titre de Ramoneur Fumiste du COSTIC**, lui aussi de niveau V (CAP/BEP) est une formation très courte (15 jours) proposée en formation continue pour adultes. Il est reconnu par la Chambre de Métiers pour s'installer à son compte.

Particularité : en Alsace, les jeunes apprennent le métier en alternance en passant le CTM, puis s'ils le souhaitent le BTM (brevet technique des métiers de niveau Bac) et le Brevet de maîtrise pour se mettre à leur compte.

Le Certificat technique des métiers (CTM) Ramoneur

Diplôme de niveau V (CAP/BEP) du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat. Ce diplôme est accessible à la VAE (validation des acquis de l'expérience).

Programme :

- Domaines professionnels :
 - Identifier le combustible et l'installation
 - Préparer l'intervention de nettoyage et effectuer les choix appropriés
 - Procéder au nettoyage de l'installation
 - Contrôler la bonne exécution du travail
 - Rendre compte, diagnostiquer et conseiller
- Domaines généraux :
 - Relations clientèle
 - Communication professionnelle
 - Gestion de base
 - Organisation du travail
 - Communication en langue étrangère

En apprentissage

Public et pré-requis : jeunes de 16 à 25 ans. Ce diplôme n'est accessible que dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Durée : 2 ans

Lieu : CFA de Cemay (68) ou CFA de Groisy (74)

Coordonnées :

CFA du LP du Bâtiment

Rue Gustave Eiffel
BP 129
68704 CERNAY
03.89.75.77.67.

CFA de Groisy

126 Chemin des Métiers
74570 GROISY
04.50.68.00.50.

En contrat de professionnalisation

Public et pré-requis : jeunes et adultes

Durée : 12 à 13 mois (546h en centre et le reste du temps chez l'employeur). La Confédération des ramoneurs savoyards peut aider à trouver des employeurs.

Lieu : Annecy (74)

Coordonnées :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute Savoie
28 avenue de France
74000 ANNECY
04.50.23.14.71.

Le titre professionnel de Ramoneur Fumiste du COSTIC

Diplôme de niveau V (CAP/BEP) du COSTIC. Formation non validable dans le cadre de la VAE (validation des acquis de l'expérience).

Public et pré-requis : tout public (salarié, demandeur d'emploi...), avoir un niveau 3ème minimum

Coût : 3 863, 08€ TTC (repas compris)

Durée : formation de 3 semaines soit 105h (théorie + pratique en atelier). 1 session par mois environ. Possibilité de suivre une formation complémentaire de 5 jours pour avoir des connaissances dans le secteur du bâtiment.

Programme : cadre réglementaire (lois, décrets...), règles d'implantation et typologie des conduits de fumée, dimensionnement des conduits, sécurité d'intervention et d'évolution en toiture, protection des lieux, contrôle de combustion, techniques de ramonage (par le haut et par le bas), ramonage des chaudières, matériel et outils (choix des brosses et des cannes), contrôle de l'étanchéité, techniques de réparation, établir un devis, tubage des conduits...

Lieu : Saint Rémy lès Chevreuse (78)

Les stagiaires passent un examen en fin de formation pour obtenir le Titre de Ramoneur Fumiste du COSTIC (1 épreuve théorique et 1 épreuve de mise en situation pratique).

Coordonnées : **COSTIC**, Domaine de St Paul, 78471 ST REMY LES CHEVREUSE (01.30.85.20.10. www.costic.com)

Lionel retire les cendres du foyer puis protège la pièce. « En fait tout dépend si je ramone par le haut ou par le bas, rectifie-t-il. Je ne calfeutre la cheminée avec une couverture que si je monte sur le toit. Si je travaille par le bas, j'aspire les suies directement lorsqu'elles tombent. »

Le ramonage par le haut est la technique traditionnelle, mais les jeunes aujourd'hui apprennent à ramoner par le bas. « Les deux ont des avantages, mais je continue, par habitude et préférence, de privilégier le ramonage par le haut. Tous les conduits ne peuvent pas être ramonnés par le bas, notamment s'ils sont constitués de parties en tubes et d'autres en briques. Par le haut, je respire moins de poussières, je peux aussi vérifier l'état du chapeau et voir s'il n'y a pas un essaim d'abeilles par exemple. Dans ce cas précis, je ne touche à rien, je préviens le client pour qu'il fasse intervenir des professionnels. Le petit plus de monter sur les toits, c'est la vue, cela fait partie du plaisir du métier.

Mais c'est vrai que c'est plus risqué : je peux glisser à cause de mousses sur les tuiles, de l'humidité... Lorsque je monte et descends du toit, je n'ai aucune sécurité. Tous les ramoneurs ont des anecdotes de chutes plus ou moins graves, cela fait partie du métier. A une période, j'étais moins en forme et c'était devenu compliqué pour moi de monter sur les toits. Une fois, je suis même resté tétanisé sur un toit, incapable de redescendre par peur de tomber. Les clients voulaient appeler les pompiers. Mais finalement je me suis repris et je suis descendu par moi-même. Personne n'est à l'abri de ce genre d'incident. Monter sur le toit demande d'être prudent, le risque est d'être trop sûr de soi, trop à l'aise et de se déconcentrer. Il faut éviter de monter sur le toit si le temps ne le permet pas. »

Pour ramoner, on utilise le hérisson à plusieurs reprises pour détacher les suies. « Par le haut, je fais descendre mon hérisson soit grâce à un système de poids et contrepoids, soit grâce à des cannes qui s'emboîtent. Je passe le hérisson à plusieurs reprises pour bien détacher la suie des parois du conduit. Lorsque plus rien ne tombe, c'est inutile de continuer. J'enlève ensuite les suies à l'aide d'un aspirateur puissant. »

Lionel vérifie l'état du conduit à l'aide d'une lampe et d'un miroir. « C'est simple, mais efficace. Lorsque c'est nécessaire je peux utiliser une caméra vidéo pour faire des diagnostics plus poussés à la demande du client, par exemple quand une cheminée est restée longtemps sans être utilisée lors de l'achat d'une maison. La caméra remplace les tests fumigènes. Là aussi, j'engage ma responsabilité. Je peux n'avoir pas vu quelque chose à la caméra. »

Lionel établit ensuite un certificat de ramonage qu'il donne au client : « je note ce que j'ai fait, s'il y a des problèmes... J'explique au client s'il doit prévoir des réparations ou des entretiens particuliers. Je réponds aussi à ses questions : s'il me dit que le tirage est mauvais, je fais un essai et j'essaie de trouver la raison et une solution à son problème. »



Sites intéressants :

- Fédération des maîtres-ramoneurs d'Alsace : www.ramoneurs-alsace.org
- Confédération des ramoneurs savoyards : <http://confederation-ramoneurs-savoyards.org>
- L'Annuaire des ramoneurs français : www.ramoneur.fr